

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 351

Artikel: Auvernier : l'archéologie en miettes
Autor: Lenoble, Patrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Auvernier : l'archéologie en miettes

Auvernier est à la préhistoire ce que Chartres est au gothique. Rien de moins.

Et qu'est-ce que vous diriez, vous, s'il fallait saborder Chartres pour que passe une autoroute ?

Est-ce que vous diriez, comme M. Carlos Grosjean, chef du Département des travaux publics du canton de Neuchâtel : « Vive le progrès ! l'autoroute d'abord ! » ?

M. Grosjean, qui connaît le prix de tout et la valeur de rien, n'a compris ni le sens ni la portée du travail de ceux qu'avec un mépris à peine déguisé il appelle les « fouilleurs ».

Mais il n'est pas seul responsable de la pagaille dans laquelle baignent les recherches archéologiques d'Auvernier, déjà écrasées en bonne partie par la N 5.

Sont également responsables un certain nombre de scientifiques, dits éminents, pour qui la science n'est, en fin de compte, qu'un bon moyen de garder un statut social confortable. Si M. Egloff, archéologue cantonal neuchâtelois — je pèse bien mes mots, je vous assure — préférerait vraiment la recherche archéologique à sa réputation dans la bonne société, il aurait déjà et depuis longtemps démissionné de son poste avec éclat...

Il n'existe pas de science mineure. La connaissance, l'humble savoir, n'est pas comme le salami : ça ne se laisse pas couper en tranches. L'archéologie ne vaut pas moins que la physique des particules ; chercher à comprendre comment vivaient nos grands-parents dits lacustres n'est pas moins important que chercher les causes de la prolifération de cellules cancéreuses.

Cela, M. Olivier Reverdin, bon helléniste, dit-on, ne l'a pas tout à fait compris. Aurait-il plus fréquenté les cercles bien pensants que Platon et Aristote ?

La Confédération va dépenser 1200 millions pour des avions militaires contestés.

La centième partie de cette somme suffirait pour que progresse d'un grand pas la connaissance de ce que nous avons été, pour que se précise notre identité et notre histoire, pour que soient sauvés des objets qui n'ont, finalement, que la valeur que nous accordons à l'homme lui-même.

Auvernier : c'est un scandale scientifique. Mais ce n'est pas que cela...

Un soldat imbécile mit un jour le feu à la bibliothèque d'Alexandrie. 1000 ans, 10 000 ans d'humanité furent perdus.

MM. Michel Egloff, Marc-Roger Sauter, Carlos Grosjean, Olivier Reverdin, je crains que désormais, pensant à vous, je ne pense aussi à ce soldat...

Gil Stauffer

Le texte qui suit, dû à l'un des archéologues licenciés — dont le seul défaut est d'avoir une passion pour son travail — fait le point de la situation.

2000 ANS D'HISTOIRE OU UN KILOMÈTRE D'AUTOROUTE

Alors que 35 des archéologues d'Auvernier ont été licenciés en juin dernier, la presse vient d'annoncer la réembauche de 15 d'entre eux. Un tel résultat, après sept mois de tractations laborieuses, entraîne un manque à gagner scientifique considérable puisqu'il faut amputer le programme de recherche de ses principaux objectifs. Il est sûr, désormais, sauf décision ultime, que la plus grande collection helvétique de villages préhistoriques ne fera l'objet que de publications très partielles. Certes, des mil-

liers d'objets, classés et étiquetés, s'entasseront dans des musées, mais la reconstitution et la périodisation des 27 villages recensés dans ce site exceptionnel, et l'étude ethnographique exhaustive des vingt siècles de peuplements agricoles attendront encore longtemps. Série noire que celle des fouilles dans ce site, impubliées depuis... 1934 ! Et la dernière entreprise, qui battait des records européens quant à la richesse des gisements, la durée de son exploitation et l'importance des investissements consentis, voire par la réunion de tant de spécialistes et le modernisme des ambitions de recherche en opération de sauvetage, cette entreprise, capitale sinon exemplaire, sombre dans ce qu'il faut bien désigner comme une navrante gabegie.

Un réexamen urgent

Inutile de rapporter ici les lamentables controverses qui ont suivi la restriction du programme, de relater le déménagement de laboratoires difficilement assemblés ou d'évoquer le futur rejet au lac de tonnes d'échantillons si chèrement prélevés. Passons sur la spoliation qu'une décision d'ordre économique impose de fait aux licenciés : ils peuvent conserver la propriété intellectuelle de leurs travaux et, en les refusant aux autorités de tutelle du projet, immobiliser une partie des résultats encore publiables.

Ce qui importe, c'est de faire comprendre aux responsables politiques de l'entreprise — en particulier ceux qui ont décidé des licenciements — la nécessité d'entreprendre de toute urgence le réexamen de leurs décisions, afin que puisse se poursuivre un travail scientifique digne de ce nom et de prévenir des carences qui se répètent sur d'autres sites (Twann, BE), ou peuvent se répéter (Nationale 1, FR, Champreveyres, NE).

Pour justifier l'interruption d'Auvergnier avant achèvement, le Département des travaux publics neuchâtelois a varié dans ses explications : insuffisances d'un décret de 1960, restrictions budgétaires, voire... nationalité des chercheurs, rejetés, avec éloges mais rejetés, après réalisation de la partie la plus pénible de la tâche.

De trente à quatre postes

Se fondant sur la votation du 8 juin dernier, pérennisant le programme des autoroutes malgré la récession, le Département des TP ne pouvait-il pas faire mieux que de créer quatre postes — qui dureront, au plus, jusqu'à la fin de l'année — alors qu'il employait plus de 30 personnes jusque là ?

A plus long terme, le problème essentiel est celui de la protection et de l'étude rationnelles des archives conservées dans le sol dont l'exploitation est nécessaire pour des raisons scientifiques et culturelles autant qu'économiques. Le patrimoine archéologique, de même que l'écologique, est fragile. Il est absurde de le dilapider pour des réalisations d'utilité certaine mais historiquement passagères et bientôt dépassées.

Des travaux à publier

La Confédération qui a su subventionner les fouilles le long des autoroutes depuis 1960 serait bien inspirée de compléter les actuelles dispositions législatives par un décret qui permettrait, enfin, de publier — ce qui est le seul moyen de leur donner un sens et une valeur — les travaux scientifiques réalisés sous la contrainte croissante des machines de chantier. Il s'agit de savoir, finalement, si un kilomètre d'autoroute vaut plus que 2000 ans d'histoire...

Patrice Lenoble

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La campagne s'anime

La presse alémanique publie déjà de nombreux textes consacrés au scrutin sur la participation du 21 mars. Les fronts sont clairement marqués et le vote totalement négatif du PDC a été critiqué vivement dans les deux camps. Spécialiste des titres accrocheurs, l'« AZ » de Suisse orientale écrit en très gros caractères : « PDC : un parti qui a perdu la face... ». Ailleurs on s'est montré un peu plus compréhensif à l'égard d'un parti dont les divisions éclatent au grand jour.

Quelques autres titres : « Le dilemme d'un parti bourgeois » (« National-Zeitung »), « La troisième voie » (« Der Landbote »), « Le PDC veut formuler lui-même ce que doit être la participation » (« Tages-Anzeiger »).

— L'idée de la fondation Brunette est due, semble-t-il, à Rudolf Farner, le publicitaire alémanique de réputation mondiale. A-t-il commis une erreur d'appréciation ? C'est possible, car une émission du fameux « Kassensturz » à la Télévision suisse-alémanique a eu, semble-t-il, des échos très profonds. Les spécialistes du petit écran se sont montrés d'autant plus féroces qu'ils n'avaient pas à craindre une perte de budget : la publicité pour le tabac est bannie des étranges lucarnes. Même liberté à la « TW » (avantage des petits journaux qui apparaissent rarement sur les gros budgets) qui commente l'émission en relevant que son responsable, Robert Schawinski, s'est probablement à cette occasion créé quelques ennemis influents de plus.

— Vive l'armée suisse ! Fidèles à leur respect pour les idées développées au-delà du « rideau de bambou », les groupuscules maoïstes réviseront-ils leur doctrine face à la défense nationale helvétique ? La « Neue Zürcher Zeitung » (41) a publié le texte d'une émission en allemand de Radio-Pékin, intitulée « Un petit pays doit se préparer à l'éventualité d'une guerre », et qui présentait

notre armée avec sympathie et compréhension. — Adliswil, 16 300 habitants, est le siège d'un « concern » mondial « Cyanamid International Corporation ». A elle seule, l'entreprise fournit un cinquième des ressources fiscales de la commune. Surgit une menace de départ. En conséquence, la majorité bourgeoise de la commune a décidé de renoncer à une hausse d'impôt et puise dans les réserves. A lire : un reportage du « Tages-Anzeiger » (19.2.1976).

— A noter, dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une enquête sur une entreprise de Brugg qui s'est donnée, en été 1974, des structures de participation spécialement étendues. — Le travail d'information entrepris par le Groupe de travail tiers monde de Berne, à l'occasion de son affrontement avec la multinationale Nestlé devant la justice bernoise, donne progressivement naissance à une somme sur la question de la nutrition des nouveau-nés. Toutes les interventions des différents témoins parviennent à la presse avant même les auditions, au point de constituer une véritable publication périodique spécialisée, centrée sur un seul sujet, le procès Nestlé.

Des nouvelles donc ! Avec le témoignage du professeur D. B. Jelliffe, jeudi, on a abordé le débat sur le fond. La thèse défendue par ce spécialiste cité par le Groupe de travail tiers monde : le déclin de l'allaitement maternel dès la Seconde Guerre mondiale dans des pays pauvres en ressources et en train de se développer techniquement a « des causes multiples, complexes et « occidentogènes » (dues aux influences culturelles occidentales) ; elles comprennent principalement l'activité des services de santé et de leur personnel (n'ayant pas reçu une instruction qui leur permette d'apprécier les dangers de l'alimentation au biberon dans de telles circonstances), divers facteurs relatifs au mode de vie adopté par les nouveau-arrivés en ville (y compris le pourcentage en général faible de mères obligées de travailler en dehors de la maison) et la promotion de vente inéthique de leurs produits par les groupes commerciaux ».